

OUTRE-MER



UN GUICHET UNIQUE POUR LE CC À L'INSTAR DU CCD

UN PETIT PAS AVANT LA GRANDE TRAVERSÉE

Le 6 novembre 2025, SYNERGIE OFFICIERS était reçu à la DGPN pour échanger sur les difficultés rencontrées dans les territoires ultramarins avec son corollaire de déficit important de cadres PN dans les secteurs clés.

Notre organisation syndicale qui s'inscrit dans la poursuite d'un dialogue social de qualité avait proposé des conditions attractives pour les officiers, permettant ainsi de faire face aux défis attendus par les populations dans leurs besoins de sécurité au quotidien.

En plus des postes identifiés Outre-mer en sortie d'école et de l'ouverture des postes en « susceptibles d'être vacants » avant la fin du séjour sur les mouvements de personnels, **la DGPN vient de prendre en compte l'instauration d'un guichet unique pour le CC dédié à la gestion des mobilités pour les candidats à une affectation dans les DROM COM.**

Il s'agit d'un véritable soutien destiné à faciliter l'intégration des effectifs : mutations, indemnitaires, durée-prolongation et modalités de fin de contrat, frais de changement de résidence et déménagement etc...

Ce guichet à présent opérationnel géré par la section mobilité du BOP peut être contacté via une messagerie fonctionnelle : drhfs-sdesco-bop-guichet-unique-outremer@interieur.gouv.fr

Un premier pas pour un meilleur accompagnement qui laisse présager d'autres pas tout aussi importants si l'on souhaite valoriser la filière ultramarine dans son ensemble.

Avec le guichet unique SYNERGIE-OFFICIERS avait également d'autres propositions :

- Défiscalisation de l'ISG pour les territoires qui en bénéficient ;
- Création d'une ISG pour la Guadeloupe et la Martinique avec 10 mois du TIB ;
- Augmentation du nombre de concessions de logement ou attribution de logement NAS (Nécessité Absolue de Service) avec la création d'un service logement dédié ; voire instaurer une indemnité compensatrice de logement comme certains postes du CCD.
- Actualisation des taux de majoration vu l'augmentation du coût de la vie dans certains territoires ;
- Généraliser le dispositif ASA pour les policiers exerçant dans les quartiers particulièrement difficiles en termes de délinquance (Cf Mayotte suite au décret du 24 décembre 2025)
- Ajustement de la durée actuelle des séjours avec des contrats adaptés aux territoires ;
- Propositions de postes attractifs pour les officiers à leur retour en métropole ;

- Facilitation de la promotion au grade supérieur ;
- Augmentation du nombre des IRP CDS et IRP D en adéquation avec la métropole ;
- Constitution d'un vivier d'officiers de police avec les qualifications demandées (renseignement, criminalité organisée, filière d'immigration clandestine)
- Organisation d'un stage de préparation au départ dans les territoires ultramarins

Même si la suppression de certains avantages et les conditions de vie sur place ont contribué à un désintérêt progressif, les DROM COM continuent d'attirer de nombreux officiers tentés par l'aventure sans pour autant au final combler les trop nombreux postes laissés vacants que ce soit en Guadeloupe comme en Martinique.

Afin de redonner du sens à l'engagement des candidats tout en valorisant réellement ces destinations malgré les crises qui s'enchainent, il est urgent d'attirer celles et ceux qui souhaitent tenter une expérience humaine et professionnelle hors des sentiers battus mais tellement riche.

Une première étape vient d'être franchie mais SYNERGIE-OFFICIERS reste pleinement mobilisé pour continuer de porter la voie des officiers affectés dans les outre-mer, afin que la filière ultramarine soit toujours plus valorisée et mieux accompagnée.

Comptez sur nous pour défendre vos intérêts !

SYNERGIE-OFFICIERS, LE CHOIX DE L'AMBITION !

Le Bureau National

